

LES ATTAQUES

infos



Bulletin municipal - 1^{er} trimestre 2019 - n° 18

édito

A l'écoute et au service de tous les habitants « Ensemble, unissons nos talents »

Suite à la démission de M. RIVNET de son poste de Maire, j'ai été élue le 10 janvier dernier, je remercie le Conseil Municipal pour sa confiance. C'est un immense honneur pour moi de m'investir dans cette mission exaltante que je mènerai dans l'intérêt général de **tous** les Attaquois, et je vous invite à découvrir les 5 axes de l'action communale que je souhaite déployer en 2019 :

Des travaux d'aménagement pour la mise en sécurité sur l'ensemble de la commune : A Pont d'Ardres, réparations de trottoirs et refoulement de l'eau sous le pont de chemin de fer, aménagement de l'aire de retournement de bus avec abribus sur le Halage. Des travaux de voirie seront entrepris au Vinfil et à la Rivière Neuve, les finitions du lotissement communal, et l'aménagement de l'entrée de village au printemps.

Pour l'**accompagnement des aînés et le déploiement de l'action sociale**, nous mènerons une enquête pour adapter le colis des aînés aux attentes d'une population qui évolue dans ses modes de vie. Outre le portage des repas à domicile, et le financement du bus, nous allons mettre en place une veille pour accompagner tous les habitants qui auraient besoin d'être aidés. Pour étoffer le lien social, nous allons définir le projet de jardins partagés, sur un terrain communal pour un collectif d'habitants. Et enfin, le point essentiel : la recherche d'un médecin. Dans une étude avec l'Agence Régionale de Santé et la commune de Marck nous chercherons le moyen de nous associer à leur projet de création d'une Maison de Santé. Cela nous permettrait de proposer à nos habitants qui ne peuvent se déplacer des visites de médecin à domicile. Pour les **actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse**, j'entends apporter une attention toute particulière à l'enfance et à l'éducation, en veillant à la qualité optimale des services périscolaires, garderie, cantine, transport scolaire.

Nous optimisons en permanence la cantine, avec sa cuisine élaborée chaque jour sur place. En ma qualité de Vice-Présidente de l'agglomération pour la Petite Enfance, je travaille activement avec les services de la crèche et du Centre de Loisirs. Et enfin, nous allons proposer au Conseil de voter une aide aux jeunes Attaquois en lycée technique pour l'achat de leur matériel, et une prime aux bacheliers avec mention TB.

La municipalité développera le contact avec les entreprises, et notamment celles de la Zone d'Activités des Estaches pour valider une signalétique adaptée.

Le dernier enjeu sera de **renforcer et moderniser la relation avec l'habitant**. Nous serons avec mon équipe d'adjoints, disponibles pour tous les Attaquois : Ecrivez-nous, téléphonez, ou rencontrez-nous pour évoquer les sujets qui vous préoccupent, mais aussi nous faire des suggestions. Je vous en fais une : engageons-nous tous pour notre commune dans une démarche civique contre les excès de vitesse, les décharges sauvages, les déjections canines... C'est si facile de respecter l'espace public et ses voisins ! Pour terminer sur le déploiement de la communication municipale, je vous annonce la création d'une page Facebook, et l'accès en ligne pour inscription et paiement des services périscolaires, consultation et réservation des ouvrages à la médiathèque. Mais la cerise sur le gâteau de cette année 2019 sera le raccordement à la fibre en septembre sur une grosse partie de la commune. Le déploiement du Schéma Régional du réseau public commence par les zones à plus faible débit. Vous pouvez consulter la carte sur notre site internet. L'ensemble de la commune sera fibré pour novembre 2020. Sur ces belles perspectives, je vous renouvelle tous mes souhaits de bonne année 2019.

Le Maire, Nadine DENIELE-VAMPOUILLE



Cérémonie de vœux : Léo et Romane, mimes et acrobates



La troupe théâtrale du Club Détente

SOMMAIRE

Vie communale	02
La vie des assos	08
GRAND CALAIS Terres & Mers	11
Infos pratiques	12
Clin d'œil	14
Agenda	15
Etat civil	15
Hommage au Maire	16

GRAND CALAIS
Terres & Mers





La cérémonie des Vœux du Maire le 28 janvier

Un rendez-vous spécial cette année, pour la première manifestation de Nadine DENIELE-VAMPOUILLE élue le 10 janvier dernier, et l'hommage à Jacques RIVENET après 42 ans de mandat municipal dont 37 ans ½ au poste de Maire de la commune.

Les Attaquois ont répondu très nombreux à l'invitation du nouveau Maire. Les personnalités et les maires des communes regroupées au sein de l'agglomération GRAND CALAIS Terres & Mers nous ont également honorés de leur présence, marquant ainsi l'excellente cohésion territoriale qui nous rassemble depuis 2 ans, et nous permet d'apporter de très nombreux services supplémentaires à notre population.



Après les discours de bilan d'activité 2018 en images, que vous pouvez retrouver sur notre site internet, et celui des projets de 2019, (synthétisés dans l'éditorial) nous avons rendu hommage à M. Jacques RIVENET pour son très long mandat au service de la commune. (voir page 16)



Le message passé par le nouveau maire dans ses vœux 2019, c'est « Unissons nos talents » !

La cérémonie a donc débuté par une belle démonstration de talents : notre jeune attaquois Léo LOUISON, avec son binôme Romane, tous les deux lycéens en terminale à Sophie Berthelot dans une classe avec option cirque, nous ont présenté un spectacle de mime et d'acrobatie exceptionnel sur une musique endiablée qui a embarqué la très nombreuse assistance dans leur rythme. (Retrouvez le clip sur notre site internet).

Léo qui nous avait déjà fait partager son talent vocal en chanson aux vœux de 2017 a développé son art. Lauréat du Grand Prix du Jury de l'Incroyable Talent calaisien en Octobre dernier.

Léo a également été sélectionné lors des auditions de l'Académie Internationale de **CO**médie **M**usicale pour obtenir une bourse d'étude. L'AICOM située à Paris a sillonné la France et les pays francophones pour sélectionner le jeune talent auquel elle offrirait une bourse d'étude pour réaliser son rêve et/ou son projet professionnel. Cette bourse financera jusqu'à deux années d'études. D'anciens élèves de l'AICOM ont intégré les productions les plus prestigieuses : Mamma Mia, Roméo et Juliette, Grease, Notre Dame de Paris... L'audition finale aura lieu les 23 et 24 février prochains à Paris. Tous nos vœux à notre jeune talent attaquois !

Nous avons également eu le plaisir de mettre à l'honneur d'autres talents attaquois :

Didier DUVIVIER, le meilleur piègeur du GDON, qui a pris plus de 1000 rats musqués dans la saison de piégeage 2017/2018. C'est « son loisir de retraité au contact de la nature » nous a-t-il déclaré. Nous lui en sommes très reconnaissants car la prolifération est bien un fléau dans nos communes rurales. Merci pour cet engagement totalement bénévole.

Axel DUTRIE, qui rentrait de son 3^{ème} Dakar et qui allait s'engager dans son 21^{ème} Enduro du Touquet est un pilote sur quad qui s'engage dans de grandes courses. Nous comptons sur lui pour faire parler de LES ATTAQUES.



Samuel DEJONGHE, notre pâtissier local a remporté en 2018 le double prix organisé par Nord Littoral, celui du Jury, et celui du public, pour la réalisation du meilleur Calais. Bravo pour ce talent reconnu par tous les gourmands !



Nous avons également félicité M. FAUCHOIS pour les 20 ans de l'installation de la Sté SOCCA dans la Zone d'Activités des Estaches.

« Unissons nos talents pour bien vivre à Les Attaques »

Les associations contribuent pleinement à la vie de la commune, et nous avons invité le Club Détente à monter sur scène pour un extrait de son dernier spectacle, l'Ecole des Fans.



Nous avons passé un quart d'heure de rires avec l'intervention des artistes, Joël HEUMEL en Jacques MARTIN, Marie-Josée DUVIEUXBOURG en Marie, Cécile DELASSUS en Cunégonde COUTECUISSE, Bernadette DELPLACE en Dédette, Madeleine RAMBAUT en Madeleine, Marie-Andrée LELIEVRE en Emilie Jolie, Gérard LELIEVRE en Albert, et Evelyne PRUDHOMME en Line RENAUD,

Un grand merci pour leur dynamisme, et pour le plaisir qu'ils prennent à jouer la comédie avec beaucoup de dérision. Chapeau !

La soirée s'est terminée autour du buffet dans une belle ambiance conviviale.

Merci pour votre présence.

Unissons les talents d'une équipe au Bureau Municipal



Je vous l'ai écrit, j'entends administrer la commune avec une équipe d'adjoints, et le Conseil Municipal dans l'intérêt de **tous** les Attaquois.

J'ai une réputation d'exigence, je l'assume totalement.

Être élu ne doit pas être un titre. Nous avons une mission à accomplir dans l'intérêt général, et une obligation de résultats au service de tous. J'ai mené toute ma carrière professionnelle pour le développement des entreprises. Et j'entends m'inspirer de ces modèles d'organisation privée pour optimiser l'argent public que nous devons engager pour un service de qualité à la population.

Cette exigence que je m'applique pour être efficace, je l'ai également vis-à-vis des équipes – élus et permanents, et je les remercie de m'accompagner dans ce mandat.

1^{er} adjoint :

Pierre-Louis LEFEBVRE en charge du patrimoine communal, de la gestion des équipements municipaux et de leurs équipes.

Retraité, après une carrière de 42 années dans l'industrie chimique, cet ingénieur responsable de production a des compétences éprouvées dans les domaines de la sécurité, des procédures techniques, de l'environnement, et de la gestion des équipes techniques.

2^{ème} adjoint :

François COTREZ en charge de la voirie, des réseaux et du cimetière

Son activité professionnelle en qualité de technicien travaux au Conseil Départemental, suite à une expérience d'une vingtaine d'années à la gestion des cimetières à la Ville de Calais est évidente pour table sur ses compétences dans la gestion communale.

3^{ème} adjoint :

Virginie LE MIGNON en charge des affaires scolaires, de la médiathèque et de la culture
Conseillère d'entreprises à la CCI, et titulaire d'un DESS Information-Communication, compétente en nouvelles technologies, elle est le représentant de la municipalité au conseil d'école et volontaire pour déployer une offre en matière d'animations pour tous à la médiathèque.

4^{ème} adjoint :

Véronique SEYS en charge des affaires sociales et des aînés

Après une expérience de plus de 30 ans en qualité d'acheteur dans l'industrie chimique, une reconversion professionnelle suite à un licenciement économique l'a amenée à un poste de secrétaire de direction dans un centre social qui lui donne toutes les compétences pour gérer sa délégation municipale.

Ce Bureau Municipal se réunit toutes les semaines pour faire le point des actions en cours, et à entreprendre, en étudiant notamment vos demandes.

Nous sommes à votre écoute.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018

(En intégralité sur : http://www.lesattaques.fr/application/files/6715/4540/0498/CR_CM_13.12.18.pdf)

Absents excusés : PM. NOREL (pouvoir à J. RIVENET), MJ. VANDAMME (pouvoir à V. LE MIGNON), JP. VASSEUR (pouvoir à G. MOSSION).

• Protection des données personnelles - Convention avec le Centre De Gestion du P de C

Les administrations et entreprises sont tenues de se conformer au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD).

Afin d'optimiser la charge de travail et le coût (chez un prestataire privé : 4 500 € la 1^{ère} année, 3 000 € les suivantes).

Le CDG 62 propose de mutualiser ses ressources et son délégué. Le coût estimé, comprenant l'audit, l'établissement du registre,

l'accompagnement des services et la gestion des relations avec la CNIL est de 1 625 €.

• Finances

> Budget annexe lotissement (décision modificative)

Les écritures comptables doivent mettre à jour le budget au 31 décembre. Il s'agit d'opérations d'ordre (sans opération financière réelle, validées par la trésorerie).

10 terrains vendus, 1 terrain en compromis de vente et 1 terrain à vendre. Les travaux de finitions (éclairage public, trottoirs, chaussée) seront réalisés début 2019. La date d'achèvement prévisionnelle est au 30 avril 2019.

> Indemnité de conseil du Trésorier

Un nouveau receveur a pris ses fonctions au sein de la trésorerie de Calais. Ses prestations de conseil auprès de la commune sont indemnisées (un taux appliqué au budget global de la commune, soit environ 500 € par an).

Le conseil valide de verser cette indemnité à M. COLLET à compter de sa prise de fonction soit le 01/09/2018.

• Personnel

> Autorisation d'heures supplémentaires délibérée en 2008

Le conseil municipal détermine la nature et les conditions d'attribution du paiement des heures supplémentaires aux agents.

• Questions diverses

Madame DENIELE expose les dernières informations sur l'avancée des travaux de déploiement de la fibre optique. Les premières installations de réseaux vont être réalisées prochainement (3 boîtes de raccordement : à la mairie, route d'Andres à la poste et rue du Contre Halage à Pont d'Ardres). Le prestataire du syndicat, AXIONE, a envoyé un courrier aux riverains concernés pour qu'ils donnent l'autorisation de passage du câble ou d'installation de boîte de raccordement sur leur façade.

LES TRAVAUX ENTRÉE DE VILLAGE

La consultation des entreprises est en cours, le calendrier des travaux se déroulera de mars à juin. Les objectifs de ces travaux : rétrécir la largeur de la chaussée pour réduire naturellement la vitesse en entrée de commune ; un aménagement piétonnier entre le carrefour à feux et la Zone d'Activité ; un aménagement pour le stationnement des voitures.

L'ensemble réalisé avec des matériaux et des plantations continuera à l'embellissement de l'entrée de commune.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JANVIER 2019

(En intégralité sur : http://www.lesattaques.fr/application/files/7115/4722/2324/CR_CM_10.01.19.pdf)

Absents excusés : A. PEENAERT (pouvoir à N. DENIELE-VAMPOUILLE) et JP. VASSEUR (pouvoir à G. MOSSION).

• Election du Maire et des adjoints

> Election du Maire

Sous la présidence de Monsieur RIVENET, doyen de la séance. Le conseil municipal désigne deux assesseurs : Laetitia ROBERVAL et Nathalie

DUVIEUXBOURG. Les candidats au poste de Maire sont : Nadine DENIELE-VAMPOUILLE et Eliane KRASINSKI.

Nadine DENIELE-VAMPOUILLE est élue avec 14 voix.

> Détermination du nombre d'adjoints

Madame le Maire rappelle que le conseil doit déterminer le nombre d'adjoints, dans la limite de 5 au maximum. Il est proposé au Conseil de fixer à 4 le nombre d'adjoints.

> Election des adjoints

Deux listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire ont été déposées. Les adjoints Pierre-Louis LEFEBVRE, François COTREZ, Virginie LE MIGNON et Véronique SEYS sont élus avec 14 voix.

> Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire

Dans le souci de favoriser une bonne administration communale le Conseil autorise à l'unanimité de confier au Maire plusieurs délégations pour la durée du présent mandat.

• Voirie

> Demande de subventions pour le projet de réfection de la Rue du Vinfil
F. COTREZ informe le conseil du projet la

réfection envisagée entre la Route d'Andres et Coulogne, sur les portions les plus abîmées.

> Une 1^{ère} portion de route n'est pas praticable actuellement. Il est proposé une remise à niveau avec de la grave non traitée, et un enduit bicouche. Les accotements seraient dérasés pour éviter l'infiltration des eaux pluviales dans la chaussée.

> Sur la 2^e partie de la route, en mauvais état, mais praticable, la route serait remise à niveau en enrobés. Les accotements seraient dérasés.

Le conseil est invité à délibérer pour autoriser les demandes, suivant le plan de financement ci-dessous :

Coûts prévisionnels HT : Portion 1 : 55 000 € - Portion 2 : 45 000 € - Total : 100 000 €.

Plan de financement prévisionnel. Département/FARDA : 15 000 € - Etat/DETR : 20 000 € - Autofinancement : 65 000 €.

Un fond de concours pourra être demandé à l'agglomération en fonction du budget communautaire 2019. Le conseil autorise à l'unanimité Madame le Maire à présenter les dossiers de demande de subvention au Département et à l'Etat.

LA COMMUNE SOLIDAIRE

COLLECTE ALIMENTAIRE

Vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre, le CCAS a organisé la collecte alimentaire au profit de l'AEC (Association Entraide du Calaisis). Les Attaquois se sont montrés généreux avec 689 kilos de denrées collectés. Comme les années précédentes les enfants de l'école, les agriculteurs et les retraités se sont particulièrement mobilisés.



COLLECTE DE JOUETS AVEC CALAIS OPALE BUS AU PROFIT DE L'AEC

Pour la deuxième année la commune a participé à l'opération « Donne tes jouets et deviens un super héros ! » menée par le SITAC et en partenariat avec l'AEC. Vous avez été nombreux à déposer des jouets à l'instar d'Antonin et de Capucine. Les bénévoles de l'AEC ont dû faire deux trajets pour emporter vos dons ! Merci pour votre générosité et challenge à dépasser en 2019 !



EFS

L'Établissement Français du Sang a organisé une collecte dans le hall de l'école maternelle le samedi 1^{er} décembre. Cette année encore les Attaquois étaient au rendez-vous avec 82 dons collectés dont 20 nouveaux donateurs ! Les bénévoles avaient pour objectif d'atteindre les 70 donateurs puisque l'an dernier ils étaient au nombre de 69 dont 9 nouveaux. Le record a été pulvérisé !

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS



Le CCAS a offert le colis de Noël aux aînés âgés de 65 ans et plus. Plus de la moitié des ayants-droits avaient fait le choix de retirer leur colis à la permanence du 13 décembre.

Vendredi 14 et samedi 15 décembre, les élus ont distribué les colis à domicile. Le maire a visité avec fleurs et champagne les doyens, Mme Marthe LEBRUN et M. Elie NOREL qui nous a malheureusement quitté le 25 janvier .





CENTENAIRE DU 11 NOVEMBRE 1918

A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 Novembre 1918, la commune a organisé une grande cérémonie.

Les familles ont été très nombreuses à répondre à l'invitation lancée par la municipalité et Jean-Noël GOURLAY, le président des anciens combattants. Après la messe célébrée en mémoire des soldats, une cérémonie empreinte de beaucoup d'émotion s'est tenue au Monument aux Morts. Cathy DEMARET a dirigé une chorale d'une centaine d'enfants de l'école qui a interprété la Marseillaise, le Soldat de Florent PAGNY et «Le couplet des enfants». Leur petit drapeau tricolore à la main, les enfants étaient totalement investis dans cette commémoration.

Laëtitia ROBERVAL avait emprunté des costumes de poilus, d'officiers, d'infirmières... pour que les enfants revêtent les tenues de l'époque.

Les élus et les ACPG ont rendu un hommage particulier à 21 soldats Attaquois morts pour la France, par lecture de leurs faits de guerre et des circonstances de leur mort au combat.

Après le dépôt de gerbe et l'appel aux morts, l'assistance a découvert une exposition préparée par la médiathèque, sur la base d'un travail documentaire mené par Martine MERCIER. L'exposition est visible à la Médiathèque durant les heures d'ouverture. La vidéo du centenaire et les photos sont visibles sur : www.lesattaques.fr/galerie/2018/centenaire-du-11-novembre



A LA MÉDIATHÈQUE

Passionné par les jeux de société et membre de la médiathèque, Fabrice SENICOURT a organisé vendredi 26 octobre une deuxième soirée jeu destinée aux adultes et adolescents. Mercredi 21 novembre, les enfants ont participé aux « Mystères de la boîte à œufs » ils ont créé des chenilles, des papillons... à base de matériaux de récupération. Mercredi 12 décembre, l'année s'est achevée avec « Je crée la plus belle boule de Noël ». Ces rendez-vous mensuels rencontrent un vif succès.

Le mercredi 13 mars 2019 de 9h à 12h, inscrivez-vous pour un atelier innovant !

La médiathèque propose un atelier de Musique Assistée par Ordinateur animé par Guillaume BOULIER, designer sonore.

La MAO est un formidable moyen d'expression musicale. Elle permet à chacun de développer pleinement sa créativité. L'utilisation d'un logiciel ludique permet à un large public de se familiariser aux notions essentielles de la MAO. La séance commence par une écoute rapide sous forme de quiz de quelques morceaux choisis par les participants afin d'introduire des notions de composition. Elle se poursuit par la démonstration des fonctionnalités typiques d'un logiciel de production audionumérique. Chacun est libre d'expérimenter ses connaissances à travers une création musicale dirigée. A l'issue de l'atelier chacun des participants aura réalisé un morceau de musique, ils seront téléchargeables via le Net. L'ensemble du matériel est fourni.

Les places étant limitées à 8 participants (enfants de plus de 8 ans), l'inscription préalable est obligatoire à la médiathèque, aux permanences le Lundi et samedi de 10h à 12h et mardi et vendredi de 17h à 19h. Tél : 03.21.36.19.86

« Live entre les livres »

Parce que les médiathèques sont des lieux de culture, parce que Dynamo voit de la musique partout, la bibliothèque départementale organise « Live entre les Livres » et invite depuis 6 ans les musiciens régionaux à investir les rayonnages et à aller à votre rencontre, le temps d'un concert, d'un atelier ou d'une conférence autour des musiques actuelles.

Ce festival met à l'affiche à la médiathèque de Les Attaques **le vendredi 15 mars 2019 à 20h30** avec le groupe OKAY MONDAY. L'entrée est gratuite sur réservation préalable à la médiathèque.

Infos : mediathequelesattaques@gmail.com



«Les mystères de la boîte à œufs»



«Je crée la plus belle boule de Noël»



Bénévoles et parents accompagnent les enfants

Les prochains ateliers, de 10h à 12h (gratuit)

📅 Mercredi 13 mars «Crée ton masque de carnaval »

📅 Mercredi 3 avril « Panier de Pâques » Crée ton panier pour la chasse aux œufs

LUDO62

L'association Ludo62 a organisé la cinquième édition de sa brocante solidaire, le dimanche 18 novembre au complexe sportif. L'action principale de Ludo62 est la dédramatisation de l'hospitalisation chez l'enfant, dans ce cadre de nombreuses manifestations sont programmées chaque année afin de collecter des fonds pour financer des actions. Les blouses déguisements sont toujours confectionnées par l'association de travaux d'aiguilles Les Gazelles.

Contact:

Tel 09.83.90.54.88 - associationLudo62@outlook.fr

Facebook Association LUDO 62



VENDREDI 24 MAI
C'EST LA FÊTE
DES VOISINS

Pour la troisième année consécutive, la municipalité soutient les Attaquois qui organisent la fête des voisins dans leur quartier.

Des t-shirts, des ballons, des gobelets et des affiches pour annoncer les rendez-vous seront mis à la disposition des organisateurs.

Pour bénéficier d'un Kit, inscrivez-vous en mairie pour le vendredi 29 mars au plus tard.

NOËL DANS LA COMMUNE

Plusieurs rendez-vous festifs ont ponctué le mois de décembre. Jacques RIVENET a convié début décembre le personnel des services municipaux pour un moment de convivialité. Deborah GUETTET la directrice de la crèche Pom d'Api et son équipe ont organisé l'arbre de Noël. Le Club Détente a fait un tabac lors de la fête de Noël avec le spectacle « L'école des fans ». L'Association des Anciens Combattants a distribué 39 colis avec les établissements WAIRY.

« Toutes au Sport » a organisé un spectacle où les enfants ont donné un aperçu de leur talent avant d'être gâtés. Les Attaques Basket Club a organisé des matches parents /enfants et un goûter avec le Père-Noël. L'USA Foot a aussi organisé un goûter. L'Aiki Goshindo a offert ses cadeaux lors de l'arbre de Noël.

Le marché de Noël de l'école a été organisé par l'association des parents d'élèves. A la garderie les enfants ont confectionné des objets sur le thème de Noël. Les élus de la commission scolaire et le Père-Noël sont passés à l'école pour offrir des chocolats aux écoliers.



Réception en mairie du personnel communal



L'arbre de Noël à la crèche Pom d'Api



Spectacle de Noël avec « Toutes au Sport »



Le Père Noël est passé au LABC

LA VIE DES ASSOS

SAINT NICOLAS

L'illustre personnage a fait une halte à Pont d'Ardres pour distribuer friandises et clémentines avant de s'arrêter à Intermarché.

Il a ensuite fait des heureux à la salle polyvalente en offrant à 90 enfants un goûter et des chocolats.

Les enfants ont assisté au spectacle « Harry Pot d'Fleurs », une aventure palpitante qui a emmené les enfants dans l'antre magique d'Harry où les gags et les bons tours se sont enchaînés.



Au Comité des Loisirs, l'année s'est achevée avec l'assemblée générale durant laquelle La présidente a annoncé que le comité a offert 250 euros au Téléthon. Puis a annoncé une nouveauté au programme 2019 : une bourse aux livres qui se tiendra à la salle polyvalente le dimanche 3 mars (Voir info page n°15).

AIKI GOSHONDO

L'année 2018 s'est achevée avec l'assemblée générale de la Ligue du Nord Pas de Calais sous la présidence d'Éric LASSALLE, l'instructeur et président du club Attaquis.

Lors du dernier entraînement de l'année, Éric LASSALLE a procédé au passage de grades et remis de nouvelles ceintures. La commune accueillera un stage de la ligue le samedi 13 et dimanche 14 avril, au programme la maîtrise de l'aïdo (sabre).

Ceinture jaune : Annaëlle LEFEBVRE, Baptiste MERLOT BRETON, Théo DELMET, Masson DEGARDIN, Eve MOSSION

Ceinture orange : David MAHIEUX, Bariam MAHMUTI, Jules CLETY, Zackaria RUDANT, Théo BRUNEVAL, Aaron LEFEBVRE, Clothilde FOURNIER

Ceinture verte : Raphaël DELMET, Delphine DESITTER, Esteban SINGER, Lucas PEENAERT

Ceinture marron : Rafaël DUBOIS, Pauline FOURNIER, Christine FOUCHET, Alix JENNEQUIN FOUCHET, Jeanne LABEL



LES GAZELLES

L'année 2019 a débuté par l'assemblée générale. L'association rassemble les adeptes des travaux d'aiguilles. Les adhérentes se retrouvent pour s'entraider ou découvrir des activités comme le Patchwork ou l'Hardanger (broderie originaire de Norvège).

Les places étant limitées, les inscriptions ne se prennent que sur liste d'attente en appelant la présidente Claudine JOLY au 06.25.76.26.52. Cette année l'adhésion est fixée à 15 euros.

Vous pouvez découvrir l'activité des Gazelles en surfant sur broderiedeklo.over-blog.com



LE CLUB DÉTENTE

L'assemblée générale s'est déroulée le mercredi 14 novembre. Après le bilan moral et financier, M. et Mme EVRARD ont été mis à l'honneur pour leurs noces de diamant (60 ans). L'AG s'est clôturée avec parties de cartes et dégustation du traditionnel gâteau. Un cadeau a été offert à chaque adhérent. La cotisation 2019 est fixée à 17 euros, inscription à tout moment. L'année a démarré avec le concours de cartes le 12 janvier.



TÉLÉTHON

Après quelques années sans manifestation, plusieurs associations se sont regroupées le samedi 24 novembre, pour proposer des rendez-vous au profit du Téléthon. Rallye pédestre, concours de sandwiches, concours de FIFA 2019, tirs au but, dégustation de soupes...

Pour cette remise en route la fréquentation n'a pas été importante à cette date anticipée par rapport à l'événement national. La somme collectée a été remise le 15 décembre à l'AFM Téléthon.

LABC

L'année a débuté avec une cérémonie de vœux organisée par le président Anthony CARON.



USA FOOT



Samedi 12 janvier, l'USA Football a organisé le tournoi U10/U11 qui a réuni 12 équipes du Calaisis. Les jeunes footballeurs Attaquois ont défendu les couleurs de leur club. L'équipe de Coquelles a décroché la première place, celle

de Marck la seconde et celle de Blériot la troisième. Comme lors de chaque tournoi, le fair-play était la règle ! Chaque participant est reparti avec une médaille et les trois premiers du classement avec un trophée.

HALLOWEEN AVEC L'ASSO DES PARENTS D'ÉLÈVES ET LE COMITÉ DES LOISIRS



Les deux associations ont organisé la fête d'Halloween le mercredi 31 octobre avec un défilé dans le village.

Après une halte à la boulangerie et au local des Gazelles, les petits Attaquois envoutés par Halloween se sont dirigés vers les quartiers du Prés-Clocher et Sainte Ide pour récupérer des friandises. Ils ont pris le chemin de la crèche pour saluer les petits copains. Arrivés à la salle polyvalente, les bénévoles ont accueilli les enfants pour leur offrir un goûter avant de les inviter dans les différents ateliers créatifs. Félicitations aux organisateurs !



DANS NOTRE COMMUNE

LA CRÈCHE AU CONSERVATOIRE

A l'initiative de Véronique VAN CUTSEM, directrice du Conservatoire à Rayonnement Départemental, Deborah GUETTET, la directrice de la crèche Pom d'Api a emmené les enfants

au Conservatoire de Musique à Calais. Ils ont découvert « Chants Zazous », un spectacle visuel, musical et tout en couleurs, mettant en scène trois clowns muets traversant un

monde poétique, entre musique, théâtre et cirque. Nous avons partagé avec les petits l'un de leurs premiers spectacles. Ils ont adoré.

LE CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Les Attaques se déroulera à la salle polyvalente pour les prochaines vacances scolaires :

- > Du lundi 11 Février au vendredi 22 février 2019 de 13h30 à 17h30
- > Du lundi 08 avril au vendredi 4 mai 2019 de 13h30 à 17h30

Pour la session de printemps, une permanence d'inscription aura lieu à la salle polyvalente le mercredi 20 février de 17h30 à 18h30 puis jusqu'au 22 mars à GRAND CALAIS Terres & Mers - 76 Bd Gambetta - Calais. Les dossiers sont téléchargeables sur <http://www.lesattaques.fr/vie-pratique/enfance/centre-aere> et devront être déposés, complétés au plus tard le vendredi 22 mars.

Pour tout renseignement, contacter le service enfance de GRAND CALAIS Terres & Mers au 03.21.19.55.24

LE CENTRE DE LOISIRS RECRUTE : ENVOYEZ VOS CV

Vous êtes animateur ? GRAND CALAIS Terres & Mers recrute des niveaux BAFA à BAFD.

Informations et renseignements au : 03.21.19.55.24 ou info.centredeloisir@grandcalais.fr

LES SERVICES INTERCOMMUNAUX

DATE DU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le service des encombrants passera le lundi 4 mars. Dans la limite de 1m³, les encombrants doivent être sortis le matin du rendez-vous avant 6h30.

Pour bénéficier de ce service il faut se manifester au plus tard le vendredi 1^{er} mars à 12h au secrétariat de la collecte des déchets au 03.21.46.66.28 (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h).

Les encombrants sont : le mobilier (armoire, table, chaise...), la literie (matelas, sommier...), les DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques, machine à laver, ordinateur, grille-pain...), les objets d'aménagement usuel (ballon d'eau chaude, baignoire, porte...)
Sont exclus de la catégorie des encombrants : les ordures ménagères, les cartons, les textiles, les déchets toxiques ou dangereux (tôle amiantée, pneu, huile, batterie bouteille de gaz...), les déchets de démolition et de terrassement (gravats, terre, débris...) et les déchets coupants de type miroir.

DISTRIBUTION DE COMPOST

Le SEVADEC organise dans ses locaux (281 rue Jacques MONOD Calais) une distribution gratuite de compost le vendredi 1^{er} mars. Les agents se chargeront du remplissage de votre contenant.

Sur notre commune une distribution de Compost est programmée le mercredi 20 mars de 15h à 17h, au local technique, rue de Strasbourg situé à l'entrée de la Zone d'Activités des Estaches. Pensez à emporter vos récipients

LES RENDEZ-VOUS DE L'AGGLO



Les habitants du Calaisis (adultes et enfants dès 4 ans) peuvent découvrir ou approfondir leurs notions d'Anglais, de Néerlandais ou de Mandarin à travers des activités créatives, tables de conversations, jeux, série TV...

Pendant les vacances scolaires et chaque mois des ateliers sont proposés, les places étant limitées, l'inscription préalable est obligatoire.

L'INSTANT BILINGUE

L'école des langues propose plusieurs **ateliers gratuits** le midi de 12h à 14h, vous avez la possibilité d'apporter votre repas, un micro-onde est à disposition.

Les prochains rendez-vous :

- > Jeudi 14 février
- > Mardi 12 mars
- > Vendredi 19 avril

ATELIERS DE FÉVRIER :

- > Samedi 23 de 14h à 16h « Do it yourself », création de bracelets, colliers, décoration,... pour les 8/12 ans

Information et inscription
au 03.91.94.19.01 ou
contact@edl-grandcalais.com

Ecole des Langues
Calais Cœur de Vie
6 Boulevard Jacquard Calais

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS



Tout Français ayant 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser, auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Le recensement doit se faire entre le jour des 16 ans et le dernier jour du troisième mois qui suit celui de l'anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Après le recensement et aussi longtemps que le jeune n'a pas 25 ans, il est tenu d'informer le centre du service national de tout changement de domicile, de situation familiale ou de situation professionnelle le concernant. Cette obligation ne cesse pas avec la JDC.

Inscription aux examens (BEP, Baccalauréat...)

Pour pouvoir s'inscrire à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique, le jeune est tenu de présenter :

- > Avant 18 ans, son attestation de recensement ou son attestation de situation administrative ou du document attestant de la situation au regard de la JDC
- > De 18 à 24 ans, un document attestant de sa situation au regard de la journée JDC
- > A partir de 25 ans, il n'a plus de justificatif à fournir

Inscription à l'examen du permis de conduire

- > Avant 17 ans, pas de justificatif à fournir
- > De 17 à 24 ans présentation d'un document attestant de la situation au regard de la JDC
- > A partir de 25 ans plus de justificatif à fournir

Document à fournir lors du recensement :

- > Une pièce d'identité
- > Le livret de famille à jour
- > Un justificatif de domicile

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, une attestation de situation administrative vous sera adressée par le Centre du Service National de votre domicile. Pour cela il faut lui en faire la demande.

Vous pouvez créer votre compte sur le site www.majdc.fr, afin d'accéder à vos informations

CONTACT :

Centre du Service National
Tel : 03.59.00.43.00

- > Du lundi au jeudi : de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h55
- > Le vendredi : 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

Adresse postale :

Boulevard de Lille - Caserne VANDAMME
Centre du Service National de Lille
BP 50125 - 59001 Lille CEDEX



PARTICIPATION AU GRAND DÉBAT NATIONAL

• Cahier de doléances :

Dans le cadre du grand débat national,

vous pouvez vous exprimer sur le cahier de doléances mis à votre disposition en mairie du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Vos remarques seront transmises une fois par semaine à la Sous-Préfecture

• Afin de transmettre vos remarques et suggestions :

Quatre questionnaires sont disponibles à l'accueil de la mairie ou téléchargeables

sur : <http://www.lesattaques.fr/agenda-calendrier/actualites/grand-debat-national>. Ces questionnaires sont à remettre à la mairie. Les questionnaires concernent la transition écologique ; la fiscalité et les dépenses publiques ; la démocratie et la citoyenneté ; l'organisation de l'Etat et des services publics.

Ces questionnaires sont anonymes et seront transmis aux services de l'Etat.



CRÉEZ VOTRE DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un nouveau service de l'Assurance Maladie.

Simple, utile et sécurisé, le DMP permet aux assurés de conserver leurs informations de santé en ligne et de les partager avec les professionnels de santé de leur choix.

Véritable carnet de santé numérique, le DMP

conserve la mémoire de la santé de chaque patient : historique de soins des 24 derniers mois, traitements suivis, résultats d'examen, antécédents médicaux, comptes rendus d'hospitalisation...

Le DMP est particulièrement utile pour les personnes ayant souvent recours aux soins comme les patients atteints d'une maladie chronique ou les femmes enceintes. Et en cas d'urgence ou loin de chez soi, on peut être soigné et suivi plus efficacement.

Gratuit et confidentiel, le DMP favorise la coordination et la qualité des soins. Les informations sont accessibles à tout moment sur le site dmp.fr ou via l'application mobile DMP. Elles peuvent être consultées, avec l'accord

du patient, par son médecin traitant ou par tout professionnel de santé qui est amené à le prendre en charge. À chaque instant, le patient garde le contrôle de l'accès au service. Le patient peut ajouter une information (personne à prévenir en cas d'urgence, personne de confiance, directives de fin de vie...) ou décider de masquer certains documents.

Comment créer son DMP ?

Pour créer un DMP, il suffit de se munir de sa carte Vitale et de se connecter au site www.dmp.fr

Il est également possible de créer son DMP ou celui de son enfant directement en pharmacie ou à l'accueil de sa CPAM.

MISSION LOCALE

La Mission Locale met en place en partenariat avec la commune des permanences destinées aux jeunes âgées entre 16 et 25 ans.
La première permanence est prévue le mercredi 13 février de 14h à 16h 30 en mairie.

GDON

Comme chaque année, le GDON du Calais met en place une formation pour devenir piéteur agréé de rats musqués. Cette formation est dispensée par la fédération des chasseurs du Pas de Calais, elle est gratuite et durera 2 jours. Elle se déroulera au printemps 2019.
Pour s'inscrire : 06.62.87.05.60 ou par mail : mariethe.nico@free.fr

DEVENEZ ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

La Maison de la Solidarité du Pas de Calais organise des réunions d'information sur le métier d'assistant familial.

Les réunions se déroulent
40 rue Gaillard à CALAIS de 9h15 à 12h.

- > Vendredi 26 avril
- > Vendredi 14 juin
- > Vendredi 20 septembre
- > Vendredi 6 décembre



LES AIDES DE LA RÉGION POUR L'EMPLOI

Aide au permis de conduire

L'aide à la garde d'enfants et l'aide au transport, l'aide au permis de conduire lève l'obstacle du financement trop souvent rencontré par les jeunes et leur famille.
Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire. D'un montant maximum de 1 000 €, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources ou celles de leur famille sont limitées.

Pour toutes questions sur les modalités d'obtention de cette aide, vous pouvez contacter le numéro vert régional : 0 800 02 60 80 ou écrire sur aideaupermis@hautsdefrance.fr

VOS DEMANDES DE PERMIS DE CONDUIRE ET D'IMMATRICULATION DE VÉHICULE

Pour effectuer votre demande d'immatriculation, rendez-vous sur le site immatriculation.ants.gouv.fr, choisissez le type de demande que vous souhaitez effectuer, connectez-vous à votre espace ANTS, cliquez sur « Mon espace Véhicule », effectuez votre demande d'immatriculation et suivez votre demande en ligne.

Votre demande de permis de conduire, rendez-vous sur permisdeconduire.ants.gouv.fr, cliquez sur « Effectuer une demande de permis de conduire », connectez-vous à votre espace ANTS, cliquez sur « Mon espace

Rénovation énergétique

La Région a mis en place le dispositif régional d'aide à la rénovation énergétique des logements privés.

Le montant de l'aide pour les travaux d'économie d'énergie est attribué aux propriétaires occupants et est fixé à 1 000 € par logement. Il est porté à 1 500 € pour les logements situés dans les communes rurales (liste selon nomenclature INSEE) et à 2 000 € pour les projets de réhabilitation nécessitant des travaux lourds d'un montant supérieur à 30 000 € HT.

Pour bénéficier de ces aides, le logement doit être localisé en Haut de France, le propriétaire doit bénéficier d'une aide de l'ANAH et réaliser des travaux au titre des économies d'énergie permettant une baisse de la consommation d'énergie d'au moins 35% en réalisant les travaux par au moins une entreprise RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Contacts :

aidesindividuelles.hautsdefrance.fr
AREL@hautsdefrance.fr
Tél : 0 800 02 60 80

conducteur», effectuez votre demande et suivez votre demande en ligne.

Besoin d'aide dans vos démarches ? Appelez le 3400 (numéro non surtaxé) ou rendez-vous sur <https://ants.gouv.fr>

Vous pouvez aussi vous rendre au point numérique de la Sous-Préfecture, 9 Esplanade Jacques VENDROUX 62100 CALAIS.

VACCINATION OBLIGATOIRE POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE

Un enfant doit être vacciné pour pouvoir être admis, en crèche, à l'école, en garderie, en colonie de vacances ou toute dans autre collectivité d'enfants.

Pour toute inscription à l'école, vous devez obligatoirement fournir :

- > Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- > Un justificatif de domicile
- > Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge.

Le nombre de vaccins obligatoires dépend de la date de naissance de l'enfant.

> **Votre enfant est né avant 2018**, trois vaccins sont obligatoires : la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Toutefois, toutes les autres vaccinations du calendrier vaccinal sont indispensables pour protéger les enfants des maladies infectieuses évitables par la vaccination.

> **Votre enfant est né à partir du 1^{er} janvier 2018**, onze vaccins sont obligatoires, en plus des vaccins contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, s'ajoutent les vaccins contre l'haemophilus influenzae B (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites), la coqueluche, l'hépatite B, la rougeole, les oreillons, la rubéole, le méningocoque C (bactérie provoquant des méningites), et le pneumocoque (bactérie provoquant notamment des pneumopathies et des méningites).

LE CLUB DÉTENTE DYNAMIQUE DEPUIS 1976



Le Club Détente a vu le jour en 1976 sous la présidence de Mme Léonie RIVENET. Les adhérents se réunissaient à cette époque pour un goûter au café restaurant du « Bon Pasteur ». Le nombre d'adhérents n'a cessé d'augmenter, la salle du « Bon Pasteur » devenant trop petite, à l'aube de son vingtième anniversaire, le Club Détente a intégré la salle du Prés-Clocher en 1995. Les adhérents s'y retrouvaient deux fois par mois et le club organisait déjà le repas du 1^{er} dimanche de février et la kermesse du jeudi de l'Ascension. Il en a ajouté 2 autres : le loto et le concours de cartes.

A l'origine ce club destiné au troisième âge avait pour objectif principal de rompre la solitude. Au fil des ans, le dynamisme des présidentes successives, Jeanine POLLET, Yolande CARON, Nelly RIVENET et leur importante équipe de

bénévoles en ont fait un club convivial et très actif. L'offre de loisirs s'est considérablement développée au bénéfice d'une population qui a rajeuni : des membres du club ont une cinquantaine d'année, sont encore actifs. Le club leur offre une large variété d'activités. « Jeunes seniors » et moins jeunes se retrouvent assidument pour partager un moment de convivialité. D'autres rendez-vous sont organisés pour des séances de gymnastique hebdomadaires, les anniversaires des membres, les repas dansants, les sorties culturelles, les voyages à l'étranger. Lors des assemblées générales il est de tradition de fêter les anniversaires de mariage.

Au sein du Club Détente une chorale a vu le jour, elle intervient à chaque rendez-vous festif. Une « troupe » de spectacle s'est même créée, elle conçoit, met en scène et joue un spectacle à chaque fête de Noël. C'est toujours avec beaucoup d'humour qu'ils sont mis en scène et interprétés. En décembre dernier « L'école

des fans » a fait rire aux éclats.

Le Club Détente a été invité à la cérémonie des vœux par le nouveau maire pour présenter un extrait de ce spectacle qui a fait un tabac.

Parmi les doyens et les doyennes du club on salue l'assiduité M. André TAYLOR, 91 ans en juin prochain, toujours sur la piste de danse ! Et de Mme Yolande CARON, présidente d'honneur, qui s'y est investie pendant 24 ans.

LES RENDEZ-VOUS DU CLUB :

- > 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois : Réunion à la salle Prés-Clocher
- > Le 4^{ème} mercredi du mois le Club Détente fête les anniversaires des adhérents
- > Mardi de 11h à 12h : Séance de gymnastique douce à la salle de sport (animée par Elodie)
- > Mardi de 14h45 à 16h15 : Séance de gymnastique tonique Cours de Gym douce (animée par Ginette)

Cotisation annuelle : 17 euros
Participation pour les séances de gymnastique :

Contacts

- > Nelly RIVENET : 03.21.82.25.94
- > Cécile DELASSUS : 03.21.82.24.16



LES ATTAQUES infos - n° 18 - 1^{er} trimestre 2019

Directeur de la publication : N. Denière - Rédaction : D. Leveugle, C. Benedetti et Commission Communication : J. Bouclet - V. Dewez - N. Duviouxbourg - V. Le Mignon - L. Roberval - V. Seys - J.P. Vasseur - Impression : Imprimerie Ledoux - Ardres



MARS

Dimanche 3 : Comité des Loisirs – Bourse aux livres – Salle Polyvalente

Le Comité des Loisirs organise une bourse aux livres le dimanche 3 mars de 10h à 17h à la salle polyvalente. A l'inscription prendre connaissance du règlement.

Tarif : 2 euros l'emplacement

Inscription à la médiathèque les vendredis 15 et 22 février de 17h à 19h et les samedis 16 et 23 février de 10h à 12h ou par téléphone au 06.60.80.76.34 OU 06.89.15.62.60.

Mercredi 13 de 9h à 12h : A partir de 8 ans, atelier « Musique Assistée sur Ordinateur et à 10h pour les plus petits atelier « Crée ton masque de carnaval » - Médiathèque (Infos page 7)

Vendredi 15 mars à 20h30 : « Live entre les livres » - Médiathèque (Infos page 7)

Samedi 16 à 16h15 : Club Détente – Loto – Salle du Prés-Clocher

INSCRIPTION A LA BROCANTE DE L'USA FOOT

La brocante se déroulera le dimanche 5 mai au terrain de football. Pour s'inscrire il suffit de se présenter lors des entraînements du mercredi entre 14h et 17h à partir du 4 avril.

Tarif : 6 euros les 4 mètres.

Dimanche 17 à 15h30 : Théâtre « Les frères Bauderche »



Le Comité des Loisirs propose une pièce de théâtre « Les frères Bauderches »,

une comédie d'Emmanuel VALLOY, elle sera présentée le dimanche 17 mars à 15h30 au complexe sportif.

« Gaston et Marcel BAUDERCHE vivent à la campagne dans une ferme, aux accents de célibataires endurcis, bannissant tout confort et modernité ! Gaston est naïf tandis que Marcel tente vainement de lui faire son éducation. Surtout que Gaston est déterminé à trouver une femme pour l'épouser. L'un cherche l'amour, l'autre le sexe !... »

Cette quête va les précipiter dans une série de péripéties cocasses et drôles !

Entrée 8 € pour les adultes et 4 € pour les moins de 12 ans

Réservation au Relais des Attaques :

Vendredis 15 et 22 février, 1^{er}, 8 et

15 mars de 17h à 19h

Samedis 16 et 23 février, 2, 9 et

16 mars de 10h à 12h

Billetterie jour J

Contacts : 06.60.80.76.34 -

06.89.15.62.60 - 03.21.96.10.92

Samedi 23 : CIAA – Loto – Salle polyvalente

AVRIL

Mercredi 3 à 10h : « Panier de Pâques » Crée ton panier pour la chasse aux œufs - Médiathèque

Samedi 20 à 15h : Comité des Loisirs et Association des Parents d'Elèves – Chasse aux œufs



Samedi 27 à 14h30 : Comité des Loisirs – Parcours du Cœur – Prés-Clocher

Le Comité des Loisirs organise le Parcours du Cœur le samedi 27 avril à 14h30 à la salle du pré-Clocher pour un départ à 15h. Au programme : randonnée pédestre, parcours cycliste, diffusion de documents dispensant de la prévention santé.

MAI

Dimanche 5 de 8h à 18h : USA - Brocante – Terrain de sport

Mercredi 8 : Commémoration de l'armistice au Monument aux Morts par l'association des anciens combattants

ÉTAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS

- M. Dominique VAMPOUILLE, le 24 octobre 2018
- M. Gaëtan FORTIER, le 9 novembre 2018
- M. Christian BARBIER, le 20 novembre 2018
- Mme Ghislaine CLEUET née HOCHART, le 9 décembre 2018
- M. Michel LEVIS, le 17 décembre 2018

Notre doyen M. Elie NOREL nous a quittés le vendredi 25 janvier. Il était issu d'une famille qui s'est installée à Les Attaques dans les années 1800. M. Elie NOREL est l'un des derniers agriculteurs à avoir travaillé avec des chevaux. Très attaché à son village et à son patrimoine, il gardait précieusement dans son jardin une pierre d'origine, du pont Sans Pareil. Nous garderons le souvenir de lui traversant le village à vélo ou sur son tracteur.

ILS SONT ARRIVÉS AU MONDE

- Louis EECKOUTE, le 28 septembre 2018, fils de Guillaume EECKOUTE et d'Harmonie LOUCHART
- Charlie DEJONGHE, le 30 septembre 2018, fille de Samuel DEJONGHE et de Malory PIRSENS
- Pablo CABOCHE, le 1^{er} octobre 2018, fils d'Antoine CABOCHE et de Colette DESCAMPS
- Eliès LEPRINCE, le 4 octobre 2018, fils de Jonathan LEPRINCE et d'Emilie MABILLE
- Judith BREMENT, le 8 octobre 2018, fille d'Allan BREMENT et d'Emilie LANNOYE
- Léo COTREZ, le 21 octobre 2018, fils de Christophe COTREZ et de Céline GUILLOTIN
- Romy GAVOIS, le 27 novembre 2018, fille d'Aurélien GAVOIS et d'Hélène LEGRAND
- César RANCON JOUBIN, le 19 décembre 2018, fils de Rémi RANCON et de Mélanie JOUBIN

- Enaëlle BOURBIAUX, le 8 janvier 2019, fille de Jason BOURBIAUX et de Gwenaëlle LEBLANC
- Samuel GAEREMYNCK, le 10 janvier 2019, fils de Franck GAEREMYNCK et d'Alice CAROUX
- Jules DUBOCQUET, le 16 janvier 2019, fils de Quentin DUBOCQUET et de Christina BENARD

Félicitations aux heureux parents, auxquels nous avons le plaisir d'offrir un bon d'achat de 30 €.

ILS SE SONT DIT OUI

- Iryna ORLOVA et Jean-Pierre CARON, mariés le 3 décembre 2018.

Tous nos vœux de bonheur





Le 10 janvier dernier, M. le Maire a certainement vécu un moment d'émotion particulier en reprenant sa place de Conseiller Municipal autour de la table du Conseil, après l'élection de Nadine DENIELE-VAMPOUILLE pour lui succéder.

Nous lui avons rendu un hommage particulier lors de la cérémonie des vœux pour sa longévité au poste de Maire, réélu au fil de 6 mandats successifs. Après avoir accueilli à ses côtés les élus qui l'ont accompagné dans ces mandats - Mmes, MM. Jean-Marie COURBOT, Jean-Noël PECRIAUX, Francis RAMBAUT, Daniel GILLET, Jean-Paul BOULY, Bernard BRETON, Geneviève MEESMAECKER, Odile CORDIER, François QUEHEN, Catherine RENAUX.

Nous avons eu une pensée particulière pour Marcel VAMPOUILLE qui nous a quittés cette année, et qui avait siégé de 1983 à 2001, et pour tous les élus qui ne sont plus là, ainsi que pour ceux qui n'ont pu assister à cette cérémonie.

42 ans de mandat municipal, 37 ans ½ au poste de Maire

M. RIVENET a commencé sa carrière d' élu municipal le 25 juillet 1976, pour remplacer au sein du Conseil, son père, M. Gustave RIVENET décédé pendant son mandat, après 41 années au poste majoral. Lors des élections municipales suivantes, il sera élu Adjoint au Maire - M. René NOREL (le père de notre Conseiller actuel Paul-Marie). Malheureusement, M. NOREL décèdera brutalement en janvier 1981, et M. RIVENET deviendra Maire de la commune le 15 mars 1981, puis réélu tous les 6 ans à partir de 1983.

En 1985, il organisera le cent cinquantième de LES ATTAQUES. A partir de Juin 1988, et après qu'il ait été conseiller municipal pendant son 1^{er} mandat, M. RIVENET administre la commune pendant 23 ans, en tandem avec son secrétaire de mairie Jean-Noël PECRIAUX, jusqu'à ce que ce dernier fasse valoir ses droits à la retraite. Il l'accompagnera également à la direction du SMIRTOM.

De grosses opérations d'aménagement pour le développement de la commune

La Zone d'activités des Estaches sera aménagée

en plusieurs tranches de 1984 à 1995 avec la construction de bâtiments relais communaux pour l'accueil d'entreprises.

Il y a 26 ans, s'ouvre un complexe avec salle polyvalente et salle de sports. Le complexe sportif se développera avec des terrains pour le football, le tennis, le volley, plus récemment le Beach soccer, et la pétanque.

La dernière grosse réalisation du mandat de M. RIVENET dans le complexe sportif, sera la construction en 2014 de vestiaires pour le football et le club house.

En 1995, se construit un Foyer pour personnes âgées avec la SA d'HLM pour 17 logements, conciergerie et salle commune à Près Clocher. En 2006, la SA reprend la gestion en logement social, la commune garde la salle dans les équipements municipaux. En 1999, la garderie périscolaire, qui fêtera ses 20 ans cette année, est créée.

La nouvelle mairie est inaugurée le 2 mai 2000. A partir de 2001, avec Foncifrance, 4 lotissements se construisent : Les Gardenias 1 et 2, puis les Trèfles et les Muscaris.

En 2013, l'autorisation de lotir est donnée à Francelot pour les Coquelicots.

En 2014, ce sont 12 parcelles qui sont aménagées dans le lotissement communal.

C'est au total 140 nouvelles maisons qui ont été loties dans la commune en 15 ans, sous le mandat de M. RIVENET.

Pour l'école : Construction de l'Ecole maternelle ouverte en janvier 2005.

En 2006, déménagement de la cantine à Près-Clocher.

Entre 2006 et 2007, gros travaux pour l'assainissement collectif au centre village, la refonte

de la rue de l'Espérance, l'entrée du centre village à l'est, et l'éclairage public.

En 2008, création de la médiathèque municipale, pilotée par l'adjoint Jean-Paul BOULY.

Entre 2008 et 2009, poursuite des travaux de rénovation de l'école primaire, avec notamment la construction d'un nouveau préau.

En 2010, gros chantier de rénovation intérieure de l'Eglise, piloté par le conseiller municipal Francis MATTE malheureusement trop tôt disparu. Nous saluons également l'engagement de M. Maurice DEGUINES à ses côtés, en appréciant leur amour de l'art dans cette belle rénovation.

Mise à disposition du terrain communal pour la construction de la crèche Pom' d'Api qui ouvrira en 2012, projet piloté par l'adjointe Claire LAMBERT. En 2014, gros travaux de réparation de la route d'Andres en traversée de village.

En mai 2017, inauguration de l'Agence Postale Communale.

Et à la fin du mandat, lancement des travaux d'aménagement de l'entrée Ouest de la commune. Pour compléter sa longue carrière d' élu, nous avons souligné également l'engagement de M. RIVENET à l'échelle du territoire :

En tant que Président de la section des Wateringues depuis 1976, Président du SMIRTOM créé en juin 1973, Président du SIRA depuis 1989 regroupant 24 communes, Délégué intercommunal à la CCSOC en 1996, Délégué communautaire à GRAND CALAIS Terres & Mers depuis le 01/01/2017.

Une belle reconnaissance des Institutions :

M. Michel TOURNAIRE a remis à M. RIVENET un arrêté préfectoral de nomination au titre de Maire Honoraire, et le Député Pierre-Henri DUMONT, la médaille de l'Assemblée Nationale, au nom des élus de la République.

